

## RÉDUISEZ VOS COÛTS

- > de maintenance
- > d'entretien
- > de réparation
- > de vérifications réglementaires \*

EN FORMANT VOTRE  
PERSONNEL AVEC NOS  
COMPÉTENCES

\*Si le code du travail impose des vérifications à la charge du chef d'établissement, celui-ci précise aussi que ces vérifications peuvent être effectuées en interne par du personnel qualifié.

La qualité de nos formations et la qualification de votre personnel sont nos priorités.

### ● Notre personnel :

Les formations sont assurées et animées par du personnel ayant une expérience professionnelle technique et pédagogique de plusieurs années.

### ● Nos moyens :

Plusieurs supports sont utilisés lors de nos formations :

- Documents techniques
- Documents réglementaires
- Diaporamas vidéo

### ● Notre modularité :

Le contenu de nos supports ainsi que la durée de la formation peuvent être adaptés en fonction :

- du nombre de personnes que vous souhaitez former
- du niveau de compétence de votre personnel
- des marques d'appareillages

### ● Notre disponibilité :

Nous intervenons sur votre site ou à proximité et adaptons avec vous les dates et durées des formations.

### ● Financement :

L'ensemble des formations rentrent dans le cadre de la formation professionnelle continue, elles peuvent donc être prises en charge par votre organisme de cotisations (OPCIB, ANFA, ADEFIM, OPCAIM, AGEFOS, INTERGROS).

Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous.



## FORMATION SUR B.O.M. et compacteurs à déchets

Nombre d'heures de formation : 14

## Contenu de la formation

Afin que votre personnel soit qualifié notre formation s'attache à la réglementation en vigueur et à la technique des B.O.M. et compacteurs à déchets.

### > Réglementation

#### Rappel sur la directive machine

##### Lecture et compréhension

- Des articles du code du travail relatifs aux vérifications
- De l'arrêté du 5 mars 1993, du 1<sup>er</sup> et 2 mars 2004 et du 27 octobre 2009

##### Informations sur les Normes appliquées aux B.O.M. et compacteurs à déchets

- Normes NF EN 1501-1/1A, 1501-2, NF EN 294, etc.

##### Méthodologie pour effectuer les vérifications

- Conditions d'exécution
- Matériel et outillage adéquats

##### Applications des vérifications sur matériel

- Contrôle d'une B.O.M. et d'un compacteur à déchets

### > Technique

#### Rappel des notions de base

- Courant continu 12 et 24 Volts
- Hydraulique
- Les différents types de B.O.M. et compacteurs à déchets

#### Les différents composants des B.O.M. et compacteurs à déchets

- Leurs fonctions
- Leurs fonctionnements

#### Lecture et compréhension

- de schémas hydrauliques
- de schémas électriques

#### Méthode de diagnostic

### > Tests

Durant la formation nous sensibilisons tout particulièrement votre personnel sur les règles de sécurité.

Deux tests : un en début et un en fin de formation permettront d'évaluer les acquis de votre personnel.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Validation de l'inscription à réception d'un acompte de 30% du montant H.T

Chèque ou virement à l'ordre de SARL HCONFORM

N'oubliez pas de contacter votre organisme tiers payeur pour la prise en charge de vos formations.

Les Réservations « hébergement et restauration » pendant la durée de la formation sont à nous préciser lors d'une inscription (Frais non inclus dans le coût de la formation) : nombre de nuits en pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, chambre).

### N'hésitez pas à nous contacter

Demande d'informations et inscriptions : 02 99 08 70 33 / 06 21 38 35 38 / hconform@orange.fr

En cas de désistement, vous avez un délai de rétractation de 15 jours à compter de la date de réception de ce bulletin. Ce délai expiré, l'acompte versé restera acquis à la société HCONFORM sauf cas de force majeure (sur justificatif). Un surcroît de travail ponctuel en atelier ne sera pas considéré comme cause majeure. Pour confirmer l'annulation, nous renvoyer ce présent bulletin avec la mention annulée.

Une attestation de stage sera remise après règlement de la totalité de la formation.

**Renvoyer le bulletin de participation ci-dessous dûment complété à :**  
SARL H CONFORM, 2 rue des Camélias - 35390 SAINTE ANNE SUR VILAINE

### BULLETIN D'INSCRIPTION **FORMATION B.O.M. et compacteurs à déchets** Durée : 14h00

**Annulation** : 15 jours à compter de la date de réception de ce bulletin. Ce délai expiré, l'acompte versé restera acquis à la société HCONFORM sauf cas de force majeure (voir "Modalités d'inscriptions").

Société : \_\_\_\_\_ Nom du dirigeant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Site internet : \_\_\_\_\_

N° de SIRET : \_\_\_\_\_ Code APE : \_\_\_\_\_

#### Informations sur le stagiaire

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Date(s) et lieu de la formation : \_\_\_\_\_

**Tarif** : Nous contacter

**Règlement final** :  Chèque  Virement (RIB sur demande)

Adresse de facturation (si différente raison sociale) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*Date, signature et cachet*